



C. ZICCARELLI<sup>1</sup>, J.F. THEBAUT<sup>2</sup>, P. ASSAYAG<sup>3</sup>, S. ASSOULINE<sup>4</sup>, C. AVIERINOS<sup>5</sup>,  
J.J. DOMEREGO<sup>6</sup>, E. POUCHELON<sup>7</sup>, B. TRUMBIC<sup>8</sup>.

<sup>1</sup> ORLEANS, <sup>2</sup> SARCELLES, <sup>3</sup> PARIS, <sup>4</sup> CANNES, <sup>5</sup> MARSEILLE, <sup>6</sup> NICE, <sup>7</sup> TOULOUSE, <sup>8</sup> MEUDON

## L'UFCV, un des tous premiers organismes agréés par l'HAS

L'Union Nationale de Formation Médicale Continue et d'Évaluation en Médecine Cardiovasculaire (UFCV) a été agréée par la Haute Autorité de Santé (HAS) le 18 janvier 2006, pour l'Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP). En fait, dès 2003, l'UFCV s'est engagée dans cette procédure en réalisant des EPP collectives, en partenariat avec les URML Ile-de-France et Nord-Pas-de-Calais.

Depuis sa création, en 1990, notre association s'implique dans la Formation Médicale Continue, en assurant des formations agréées Fond Assurance Formation (FAF) et des Formations Professionnelles Conventionnelles (FPC). Elle va solliciter un agrément de Formation Médicale Continue (FMC) auprès du Conseil National de Formation Médicale Continue (CNFMC). L'UFCV programme aussi des actions non conventionnelles et socioprofessionnelles.

### ■ GESTION ET VALIDATION DES PROGRAMMES : UNE CELLULE EPP ET UNE COMMISSION D'ÉVALUATION

Pour la gestion et la validation de nos programmes, nous avons créé une cellule EPP et une commission d'évaluation.

**La cellule EPP** est responsable, en coordination avec la Société Française de Cardiologie (SFC), de la mise en œuvre des programmes d'évaluation pour la cardiologie. Elle est composée de 12 membres : 9 libéraux (1 de la SFC et 2 du Collège National des Cardiologues Français) et 3 hospitaliers (dont 2 désignés par la SFC). Elle est le pendant d'une structure analogue au sein de la SFC qui comporte 2 cardiologues libéraux.

Elle conçoit, sélectionne, développe les projets d'actions, de programme d'évaluation des pratiques.

**La commission d'évaluation** est chargée d'évaluer la pertinence des programmes de formation, d'étudier leur faisabilité, leur acceptabilité, leur efficacité. Elle s'assure de l'atteinte des objectifs et qu'il y a eu un impact effectif des programmes. Elle est composée d'experts "*intuitu personae*" et de structures externes ayant participé à l'évaluation de projets antérieurs (EBM, Institut Rand, Références Médecins Patients et Stercis).

### ■ UNE METHODOLOGIE BASEE SUR LE REFERENTIEL

Il s'agit de comparer une observation résumant l'histoire de la prise en charge d'un patient à un référentiel de pratique clinique. Le médecin évalue avant tout la cohérence entre l'observation et le contenu du référentiel (sur des échelles de type Likert) globalement, puis, en segmentant le référentiel selon divers aspects : diagnostique, thérapeutique, pronostique, etc.

**Le référentiel est un outil d'autoévaluation** établi à partir des recommandations des Sociétés savantes (SFC, Société Européenne de Cardiologie, sociétés internationales) selon la méthodologie de l'HAS. Conçu par l'UFCV avec l'aide des experts du thème, il est disponible sur le site de l'UFCV ([www.ufcv.org](http://www.ufcv.org)) et distribué à l'issue de chaque programme d'EPP.

**Pour valider cette méthode dite "test de cohérence"**, nous avons mis en place en 2004 et 2005 une étude prospective financée par le FAQSV Ile-de-France et regroupant 120 cardiologues dans 6 régions différentes, répartis par tirage aléa-

toire en trois groupes homogènes de 40 (témoins, EPP collective modèle 99 et test de cohérence).

La confidentialité était garantie par l'interposition entre le participant et l'UFCV d'un tiers de confiance, la société prestataire (STERCIS). L'indicateur était la lettre de synthèse établie à l'issue de la consultation approfondie de cardiologie à partir du référentiel "La lettre du cardiologue à son correspondant". Enfin, 38 cardiologues franciliens ont participé à l'expérimentation de patients dits "standardisés", considérée comme le "gold standard" dans la littérature spécialisée. Le rôle des patients simulés (acteurs formés spécialement avec un scénario adapté) était de remplir, à l'issue de la consultation, une grille d'analyse de la consultation à l'insu des cardiologues qui néanmoins avaient été informés de leur visite potentielle. Cette grille a ensuite été comparée à la grille d'analyse des lettres de synthèse.

**Cette étude a permis de montrer que cette méthode d'EPP était acceptable, faisable, valide, et le choix de l'indicateur, pertinent.**

### ■ L'EPP AVEC L'UFCV EN 2006

Au cours de l'année 2006, l'UFCV s'est impliquée dans l'EPP selon cette méthode de l'audit clinique-test de cohérence, méthode pour laquelle elle a été agréée par l'HAS. Des médecins habilités (MH) sont, à chaque fois, présents pour le respect de la méthodologie.

**Il s'agit d'une EPP collective** sur un cycle de trois jours non consécutifs, avec une journée d'autoévaluation. Un travail en groupe permet de mettre en pratique l'utilisation de cet audit clinique-test de cohérence à partir de cas cliniques appropriés. La deuxième journée est consacrée à l'analyse détaillée par les MH de la première autoévaluation des participants. A l'issue d'un nouveau travail en groupe, les participants font une deuxième autoévaluation qui fera l'objet par les MH d'une deuxième présentation collective des résultats.

### ■ L'EPP AVEC L'UFCV EN 2007

Pour inciter les cardiologues à cette démarche initiale inductive d'EPP, nous leur proposons le même programme qu'en 2006, selon la même méthodologie, mais sur deux soirées. Ensuite ils peuvent s'engager dans une **démarche pérenne** grâce aux programmes mis à leur disposition par notre association :

- soit par leur participation active à un réseau adhérent au Collège des Réseaux de la Cardiologie,
- soit en intégrant un groupe d'analyse de pratique en régions,
- soit en se connectant sur le site EPPCard où des cas cliniques aléatoires leur sont proposés (selon la méthode des tests de cohérence),
- mais aussi en participant aux registres de la SFC, du CNCF ou à un observatoire de pratique clinique.

Pour les aider dans leur démarche d'autoévaluation, nous allons élaborer, en partenariat avec la SFC, des référentiels, sur l'HTA du sujet âgé, sur l'angor stable, sur la consultation de prévention et l'indication et le suivi des pacemakers, etc., mais aussi faire évoluer le site EPPCard pour que la profession puisse valider son EPP lors des réunions de FMC.

### ■ L'UFCV AU SERVICE DE LA PROFESSION

**Aujourd'hui, plus de 300 cardiologues** se sont engagés auprès de l'UFCV dans une démarche d'évaluation. **En 2007, ils seront plus de 600**, soit près du cinquième des libéraux de la spécialité.

L'UFCV a le désir de proposer à tous ses membres associés, qui représentent l'essentiel du tissu associatif local, des procédures les impliquant le plus largement possible en concertation avec les URML.

**Mais reste aujourd'hui à résoudre l'épineux problème du financement de l'EPP**, pour le moment non résolu et dans le plus grand flou... ■